



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 26 mai 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

Le Devoir, 26 mai 2009 - Politique fédérale : La tentation électorale

Les conservateurs tenaient la semaine dernière une grande assemblée à Montréal. Près de 2000 sympathisants sont venus applaudir le premier ministre Stephen Harper dans une manifestation de force sans précédent qui apparaît artificielle à la lecture du récent sondage Le Devoir-Léger Marketing: si le Parti conservateur ne renonce pas au Québec, les Québécois semblent, eux, avoir déjà renoncé à ce parti.

Les résultats de ce sondage sont limpides. Le coeur des Québécois ne bat plus pour Stephen Harper. Après avoir réussi à obtenir la deuxième place, derrière le Bloc québécois, à l'élection de janvier 2006, son parti est passé à l'élection d'octobre dernier au troisième rang, derrière le Parti libéral, et le voilà maintenant bon quatrième, avec 13 % des intentions de vote, derrière, humiliation suprême, le NPD.

Cette baisse de popularité peut être attribuée au présent contexte économique, mais les Québécois ressentent au surplus une forte déception à son endroit, les promesses de fédéralisme d'ouverture faites à l'élection de 2006 n'ayant été remplies qu'à moitié. Résultat: les libéraux de Michael Ignatieff sont sur une erre d'aller qui les place en tête des intentions de vote dans l'ensemble du Canada et, ô surprise, également au Québec.

Avec la perspective de gagner le coeur des Québécois se dessinent plus sûrement les contours d'une victoire libérale. Déjà, la machine à rumeurs s'emballe et nous annonce des élections estivales provoquées par un vote de censure lors de la prochaine mise à jour économique du ministre des

Finances en juin. Prenons garde. La tendance révélée par les sondages n'est rien d'autre qu'une tendance. Le Parti libéral n'a pas encore réglé ses problèmes d'organisation et de financement, et il n'a pas encore de programme électoral.

Défaire le gouvernement à ce moment-ci serait un geste impulsif qui pourrait se retourner contre l'opposition qui, depuis un mois, fait campagne sur la libéralisation de l'accès à l'assurance-emploi dont elle voudrait ramener à 360 heures de travail cumulées l'exigence pour recevoir des prestations de chômage. Sont tout particulièrement visés l'Ontario et la Colombie-Britannique où le chômage a considérablement augmenté et où libéraux et néodémocrates escomptent faire des gains importants sur les conservateurs lors du prochain scrutin.

Rien n'assure que ces gains seront au rendez-vous. La mesure dite des 360 heures entraînerait des coûts considérables et un accroissement du déficit dont on apprenait hier qu'il serait déjà substantiellement plus élevé que les 34 milliards prévus. Inquiets de l'augmentation du chômage, les électeurs le sont aussi de voir le déficit se creuser de mois en mois. Ils se demanderont inévitablement si la gestion de la crise par un gouvernement libéral serait significativement différente de celle du gouvernement Harper.

La réponse se trouve dans les sondages qui nous disent qu'une élection ces prochaines semaines ou ces prochains mois produirait un autre gouvernement minoritaire, vraisemblablement libéral.

Est-ce vraiment ce que l'on veut, «changer quatre trente sous pour une piastre», comme le veut l'expression populaire? D'autant que l'on sait encore très peu qui est vraiment Michael Ignatieff. Est-il si ouvert au Québec ou est-il le centralisateur que nous dépeignent les conservateurs?

Le courant de sympathie dont jouit le chef libéral est autant attribuable à sa personnalité qu'au désenchantement de l'électorat à l'endroit des politiques conservatrices. Si l'idée de se débarrasser du gouvernement Harper plaît à de plus en plus de citoyens, cette seule raison ne suffit pas. Céder à l'impatience sans mieux connaître ce qu'est le nouveau Parti libéral et sans savoir là où il veut nous mener pourrait être tout aussi dangereux que de faire confiance à nouveau aux conservateurs.

Bernard Descôteaux

La Presse, 26 mai 2009 - Les libéraux parlent à nouveau d'élections

Le Parti libéral du Canada a continué à laisser planer la possibilité d'élections printanières, voire estivales, hier, malgré les changements annoncés au système d'assurance emploi par le gouvernement Harper.

La ministre des Ressources humaines, Diane Finley, a confirmé que le gouvernement verserait 500 millions \$ pour l'aide à la transition et à la formation de chômeurs. La mesure en deux temps, déjà

rendue publique dans le dernier budget, bénéficierait à près de 50 000 travailleurs.

Mais selon les partis de l'opposition à Ottawa, il ne s'agit que d'une annonce recyclée qui rate complètement la cible. Le NPD, le Bloc québécois et le Parti libéral préféreraient que le gouvernement améliore l'admissibilité au programme, entre autres choses.

"Ils ne cessent de réannoncer des projets d'assurance-emploi qui ne touchent pas aux vrais problèmes, a dénoncé le chef libéral, Michael Ignatieff. Le vrai problème, c'est l'admissibilité."

Le PLC presse le gouvernement Harper pour qu'il établisse un seuil d'admissibilité de 360 heures de travail partout au pays. À l'heure actuelle, le seuil établi pour avoir droit aux prestations varie de 420 à 700 heures, selon les différentes zones.

M. Ignatieff a déjà indiqué qu'il serait prêt à faire tomber le gouvernement sur cette question. Il n'a pas changé de discours, hier quand une journaliste lui a demandé s'il pouvait envisager la possibilité de déposer une motion de défiance.

"Je peux entrevoir cette possibilité et je peux entrevoir cette possibilité dans un proche avenir", a-t-il dit, restant tout de même prudent dans le choix de ses mots.

"Mais je veux être clair, a-t-il ajouté: j'essaie de faire fonctionner le Parlement pour les Canadiens, premièrement. Et deuxièmement, j'essaie d'obtenir des améliorations à l'assurance-emploi pour tous les Canadiens."

Le Bloc et le NPD plus prudents

Le Parlement a repris ses travaux, hier, un dernier droit avant les vacances estivales. Le Parti libéral espère d'ici là amener le gouvernement à apporter des changements à l'aide aux chômeurs. L'un des moyens d'y parvenir serait de le forcer par le moyen d'une motion de défiance, qui doit être présentée lors de sa prochaine journée d'opposition.

Mais il n'est pas certain que les autres partis appuient cette initiative. Hier, ni le Bloc québécois ni le NPD ne se sont avancés en ce sens.

"Tout est possible, mais moi je préfère avoir des résultats pour les gens et on va continuer de faire pression pour ça", a déclaré le chef néo-démocrate, Jack Layton. Il demande aux autres partis de voter la semaine prochaine en faveur d'un projet de loi privé qui énonce les demandes de sa formation.

"La question, ce n'est pas d'avoir le goût ou pas, a quant à lui expliqué Gilles Duceppe. C'est quelle question sera posée puis est-ce qu'on est en faveur de la proposition ou non? Si on est en faveur, on l'appuie. Si on ne l'est pas, on est contre."

Le gouvernement doit accorder trois de ces journées d'opposition avant la pause estivale, une à chaque parti. On ignore toutefois quand il le fera. Plusieurs sont d'avis qu'il attendra jusqu'à la

toute dernière minute, dans l'espoir de couper l'appétit électoral de ses adversaires.

Hugo De Grandpré

Le Devoir, 26 mai 2009 - Opinion : Il faut aller plus loin, M. Ignatieff

L'OCDE prévoit que le taux de chômage au Canada atteindra 10,8 % en 2010. Cela signifie qu'il y aura deux millions de chômeurs au Canada, dont une majorité n'a pas accès à l'assurance-emploi. Ça veut dire des milliers de Québécois plongés dans une situation financière pénible, des régions entières en crise et une économie qui peine à redémarrer. Plus on attend avant d'agir, plus cette prévision a des chances de se réaliser.

Depuis des années, le Bloc québécois exige des bonifications au régime d'assurance-emploi pour en élargir l'accès. Nous sommes évidemment surpris, mais aussi ravis, de lire et d'entendre Michael Ignatieff réclamer à son tour une norme universelle d'admissibilité de 360 heures, ce qui permettra à 148 000 personnes d'avoir accès à l'assurance-emploi.

Des règles libérales

Si nous sommes surpris, c'est qu'en voyant Michael Ignatieff dénoncer les règles actuelles du régime d'assurance-emploi, on pourrait croire qu'il n'est pas le chef du Parti libéral du Canada. Ces règles injustes, selon lui, ont en effet été créées par les libéraux eux-mêmes. Ce sont aussi des gouvernements libéraux qui ont présidé au pillage de la caisse d'assurance-emploi à hauteur de 50 milliards de dollars.

Nous sommes surpris du ton d'urgence de M. Ignatieff, puisqu'une telle réforme était inscrite dans l'esprit de l'entente de la coalition que le chef libéral a sabordée en janvier. S'il avait choisi une autre route, les familles touchées par la crise bénéficieraient déjà d'un meilleur accès au régime.

De même, en votant en faveur du budget conservateur en janvier, Michael Ignatieff a cautionné le gouvernement Harper qui a effacé la décision de la Cour suprême qui avait jugé illégal le détournement des surplus pour les années 2002, 2003 et 2005. Et il a du même coup cautionné ces règles injustes dont il parle aujourd'hui.

Aller plus loin

Nous sommes aussi ravis de voir le chemin parcouru par le Parti libéral du Canada sur cette question, mais si M. Ignatieff veut vraiment aider les travailleurs, il devra aller plus loin.

En limitant sa proposition au seuil de 360 heures, Michael Ignatieff fait l'impasse sur d'autres réformes urgentes. Actuellement, l'archaïsme du régime fait en sorte que les travailleurs qui ont droit à des prestations peuvent attendre jusqu'à deux mois, voire plus, avant de toucher leur premier chèque, ce qui met les gens dans une situation très pénible.

Si le chef libéral est sérieux, il doit également réclamer l'abolition du délai de carence de deux semaines, une mesure qui a depuis longtemps perdu toute justification.

Bonne foi

Il est également urgent de changer l'approche actuelle d'un régime qui part du principe que tout demandeur est un fraudeur potentiel. En plus d'être insultante pour les 99,9 % des travailleurs qui sont de bonne foi, cette approche est à l'origine de ces délais inacceptables.

Quand nous retournons nos déclarations de revenus, le gouvernement fédéral présume notre bonne foi et envoie le paiement rapidement, parfois en dix jours. La même approche de bonne foi doit être utilisée pour l'assurance-emploi, ce qui n'empêche nullement les contrôles et les enquêtes pour débusquer d'éventuels resquilleurs. Mais on doit absolument cesser d'exiger des gens qu'ils survivent financièrement pendant des mois sans aucun revenu. L'abolition du délai de carence et cette nouvelle approche de bonne foi permettront aux demandeurs de recevoir un premier versement en moins de deux semaines.

Mesures assouplies

De même, le régime offre des prestations insuffisantes, qui ne permettent pas aux gens qui perdent leur emploi de subvenir aux besoins de leur famille. Une véritable réforme devrait comprendre une hausse des prestations de 55 à 60 % du salaire gagné, l'augmentation de la rémunération assurable à 42 500 \$ et un calcul basé sur les 12 meilleures semaines.

Finalement, on ne peut se contenter de prendre des mesures pour venir en aide à ceux qui perdent leur emploi, sans d'abord les aider à le conserver. Le programme d'assurance-emploi pourrait être d'un grand secours si seulement on assouplissait et adaptait les mesures favorisant la formation et le travail partagé.

Ces mesures ont déjà été proposées à de multiples reprises par le Bloc québécois et ont été étudiées -- et, pour la plupart, acceptées -- dans les comités parlementaires. Elles pourraient être implantées en quelques semaines et permettraient d'injecter rapidement des milliards de dollars dans l'économie. [...]

Gilles Duceppe, Chef du Bloc québécois

Le Devoir, 26 mai 2009 - Opinion : Réforme de l'assurance-emploi - Contre l'année de travail de 45 jours

Le gouvernement conservateur du Canada réagit à la crise économique mondiale aidant les chômeurs, en créant et en élargissant des programmes de recyclage professionnel et en concentrant ses efforts sur les travailleurs de longue date licenciés ayant de nombreuses années d'expérience et sur les travailleurs âgés souhaitant se perfectionner. Nous aidons les Canadiens vulnérables et au chômage qui ont payé des cotisations d'assurance-emploi pendant de nombreuses années et qui,

malheureusement, pour des raisons indépendantes de leur volonté, se retrouvent sans emploi à cause d'une crise mondiale.

Le gouvernement conservateur a prévu plusieurs mesures dans son Plan d'action économique afin d'améliorer le programme d'assurance-emploi, notamment les suivantes:

- prolongation du droit aux prestations d'assurance-emploi de cinq semaines -- plus du double des deux semaines proposées par l'opposition;
- élargissement du Programme de travail partagé -- nous avons réussi à protéger plus de 100 000 emplois canadiens et à éviter des licenciements en partageant les coûts avec les employeurs canadiens;
- gel des cotisations d'assurance-emploi; investissement d'une somme supplémentaire de 60 millions de dollars pour le traitement des demandes d'assurance-emploi, y compris l'embauche de personnel pour s'assurer que les Canadiens reçoivent leurs prestations d'assurance-emploi le plus rapidement possible en période de pointe;
- investissement de la somme sans précédent de 8,3 milliards de dollars dans la Stratégie canadienne de transition et d'acquisition de compétences afin d'appuyer les travailleurs et leurs familles, y compris des mesures de soutien du revenu et de perfectionnement des compétences;
- aide à la formation pour les Canadiens, qu'ils soient ou non prestataires de l'assurance-emploi, par le truchement des ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces et les territoires.

Le plan Ignatieff

En revanche, Michael Ignatieff et le Parti libéral estiment que les Canadiens devraient être admissibles aux prestations d'assurance-emploi après seulement 45 jours de travail. Le gouvernement est contre l'idée de «l'année de travail de 45 jours», comme le sont aussi les Canadiens.

En fait, les Canadiens qui travaillent depuis de nombreuses années nous ont dit qu'ils sont offensés par l'idée de «l'année de travail de 45 jours» proposée par Michael Ignatieff, car c'est une solution qui manque de perspicacité et qui ne les aidera pas. La proposition est déraisonnable et n'aide aucunement les personnes qui ont déjà perdu leur emploi, y compris les travailleurs de longue date qui ont besoin de soutien maintenant.

Michael Ignatieff appuie sa proposition sur des allégations fallacieuses selon lesquelles «40 % des chômeurs au pays ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi même s'ils ont payé des cotisations». Ces déclarations sont fausses et trompeuses. En fait, 82 % des personnes qui ont payé des cotisations d'assurance-emploi sont admissibles à recevoir des prestations si elles perdent leur emploi pour des raisons indépendantes de leur volonté. En outre, les conditions d'admissibilité à l'assurance-emploi n'entravent pas l'accès au programme.

Hausse des charges sociales

Malheureusement, si nous donnons suite à la proposition de M. Ignatieff, cela aura des répercussions désastreuses sur l'économie canadienne. Cette proposition entraînerait une hausse importante des charges sociales qui tuent les emplois et qui causent du tort aux travailleurs et aux petites entreprises. On estime que cette proposition coûterait des milliards de dollars. Nous n'obligerons tout simplement pas les travailleurs et les petites entreprises du Canada à payer plus d'impôts en cette période difficile, car c'est un pas dans la mauvaise direction.

Nous sommes déterminés à aider les Canadiens à traverser cette crise. Nous continuerons de prendre des mesures énergiques pour venir en aide aux personnes qui ont perdu leur emploi en raison du ralentissement économique mondial. Cependant, contrairement à M. Ignatieff, nous ne fonderons pas nos efforts sur des hypothèses incorrectes et nous ne hausserons pas les impôts.

Diane Finley, Ministre fédérale des Ressources humaines et du Développement des compétences

La Presse Canadienne, 26 mai 2009 - Aile québécoise du NPD: Jack Layton dénonce les politiques de Harper

Dans un discours prononcé samedi au conseil général de l'aile québécoise du Nouveau parti démocratique (NPD), à Montréal, Jack Layton a vivement dénoncé les politiques de Stephen Harper.

En entrevue à La Presse Canadienne, le chef du NPD a affirmé sans détour que le premier ministre tourne le dos au Québec.

Jack Layton déplore avec véhémence les réticences du gouvernement conservateur à modifier les règles régissant l'assurance-emploi. Des règles, rappelle-t-il, qui ont été mises en place par les libéraux et qui sont maintenues par les conservateurs.

Il soutient que le NPD ne baissera pas les bras et continuera sa lutte pour que des milliers de chômeurs, qui ne peuvent dans l'état actuel des choses recevoir de l'assurance-emploi, puissent avoir accès à l'aide gouvernementale.

Jack Layton accuse également le gouvernement Harper de refuser d'effectuer les changements nécessaires pour protéger les régimes de retraite.

Il écorche également au passage le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, qui accepte de maintenir Stephen Harper au pouvoir.

Par ailleurs, Jack Layton affirme qu'il entend profiter de la baisse de popularité du Parti conservateur au Québec pour gagner des appuis.

Selon lui, les valeurs du NPD sont celles des Québécois et son parti entend causer d'autres surprises dans la province, comme ce fut le cas pour l'élection du néo-démocrate Thomas Mulcair, dans la circonscription d'Outremont.

Une centaine de délégués étaient réunis à Montréal samedi pour le conseil général de l'aile québécoise du NPD.

L'Hebdo Journal du mercredi (Cap-de-la-Madeleine), 26 mai 2009 - L'aide aux travailleurs avant tout

Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, était de passage dans la région, vendredi, pour présenter la seconde phase de son plan de relance visant à contrer la crise économique. Parmi les quatre grands axes qui en découlent, l'accent est principalement mis sur l'aide aux gens aux prises avec la crise économique.

Entre octobre 2008 et mars 2009, ce sont près de 273 000 emplois qui se sont perdus au Canada en raison de la récession économique. "Stephen Harper avait prédit une perte de 90 000 emplois. Aujourd'hui, nous en sommes presque à 300 000 et l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économique) prévoit qu'il y aura 2 millions de chômeurs en 2010", affirme M. Duceppe.

Le Bloc propose plusieurs changements dans le but de rassurer les travailleurs, dont l'abolition du délai de carence de deux semaines, une hausse du taux des prestations de 55 à 60% du salaire gagné, ainsi qu'un programme de soutien au revenu des travailleurs âgés. "Jean-Pierre Blackburn croit que le délai de carence favoriserait le travail au noir. Je lui conseillerais d'aller voir dans les paradis fiscaux au lieu de s'attaquer aux travailleurs", explose M. Duceppe au sujet de la récente déclaration du ministre conservateur.

Une réforme du régime de l'assurance-emploi fait aussi partie du plan de relance, car "présentement, la majorité des gens sont exclus du régime. C'est quelque chose de totalement inadmissible", tel que le commente Yves Lessard, porte-parole en matière de Ressources humaines et développement social. Cette réforme du régime totaliserait des dépenses de 13,9 milliards \$. "Pour ce qui est de l'assurance-emploi, nous prévoyons des dépenses supplémentaires de 4,4 milliards par année et le gouvernement pourra ramener les cotisations au point d'équilibre dès que la reprise sera là", renchérit M. Duceppe.

Quelques propositions parmi plusieurs autres

Question d'aider davantage le Québec, le Bloc Québécois souhaite rétablir la péréquation à son niveau initial, question que la province ne soit pas amputée d'un milliard de dollars comme c'est le cas cette année. Le parti suggère aux Conservateurs d'éliminer le plafonnement de la péréquation pour laisser une certaine marge de manoeuvre aux provinces.

Le plan de relance de Gilles Duceppe prévoit également réduire la dépendance au pétrole du Québec, dépendance qui représente 38% du bilan énergétique des Québécois. "Comment on ferait ça? En appliquant Kyoto à la lettre, car avec une vraie bourse du carbone, ce serait des centaines de millions qui seraient récupérés pour ici", explique le chef du Bloc. (MEBA)

L'Action D'Autray (Berthierville), 26 mai 2009 - Guy André compte forcer la main à Ottawa : Pétition dans le dossier de l'assurance-chômage

Outré de ce que le gouvernement de Stephen Harper fait subir à ceux et celles qui n'ont d'autre choix que de se tourner vers l'assurance-chômage, Guy André entend faire des pieds et des mains pour corriger le tir. Il est le promoteur d'une pétition exigeant que le gouvernement canadien abolisse le délai d'attente (de carence) de deux semaines.

Des bénévoles font circuler le document dans le vaste comté de Berthier-Maskinongé. Les gens peuvent aussi y apposer leur signature en se rendant au www.guyandre.qc.ca. Et tous les députés du Bloc Québécois en possèdent une copie.

Contexte

"Le gouvernement en a les moyens", maintient le député Bloquiste de Berthier-Maskinongé, s'appuyant sur les surplus de 57 milliards \$ de la Caisse de l'assurance-chômage. Il fait valoir, également, qu'Ottawa n'y injecte plus un sou depuis 1990. Seuls les employeurs et les travailleurs y contribuent.

L'abolition du délai de carence permettrait aux nouveaux chômeurs d'obtenir rapidement un chèque. À l'heure actuelle, une personne qui perd son emploi doit patienter deux semaines avant de faire sa demande et attendre une période équivalente pour recevoir un premier chèque. Mais c'est parfois plus long.

Les chômeurs sont privés d'environ 900 millions \$ qui ne sont pas investis dans l'économie.

"Les gens utilisent leurs cartes de crédit pour payer la nourriture, le loyer, etc. C'est scandaleux", maintient M. André.

À l'heure actuelle, 43 % des gens bénéficient de l'assurance-emploi, comparativement à 57 % en 1990.

"C'est scandaleux. C'est le prix à payer pour faire partie de ce grand pays là", argumente-t-il ; faisant valoir qu'il en serait bien autrement si le Québec détenait tous les pouvoirs.

Aucun objectif n'est fixé pour la pétition. Pas plus que de délai. Le projet de loi C-241 touchant l'abolition du délai de carence vient de franchir l'étape de la deuxième lecture par la marge d'une

voix. On souhaite récolter des signatures tant et aussi longtemps que le dossier cheminera à la Chambre des Communes.

Cette démarche est l'une des quatre actions qu'effectuent les députés du Bloc Québécois en matière d'assurance-chômage. Chaque geste fait l'objet d'un projet de loi.

Les troupes de Gilles Duceppe désirent aussi que 45 semaines de prestation (15 semaines actuellement) soient accordées aux personnes malades ne disposant pas d'une protection d'assurance et qui quittent leur emploi pour se faire soigner, de même que 360 heures de travail (960 présentement) soient requises pour avoir droit aux prestations.

On veut également obtenir la hausse des prestations à 60 % du salaire gagné. C'est 55 % à l'heure actuelle.

C'est la troisième pétition que Guy André met de l'avant. Les deux autres ont porté sur la destruction des obus dans le lac Saint-Pierre et l'interdiction des détergents contenant du phosphate pour mettre un terme aux cyanobactéries dans les plans d'eau de la province.

Elles ont connu le succès et M. André anticipe qu'il en soit de même avec celle lancée le mardi 19 mai dernier.

Pierre Bellemare

La Presse Canadienne, 25 mai 2009 - L'opposition est réticente à déclencher des élections sur l'assurance-emploi

Les partis d'opposition ont décrié lundi le manque d'imagination et de compassion des conservateurs, qui n'ont apporté que des changements mineurs au régime d'assurance-emploi alors que les besoins sont de plus en plus criants.

De retour d'une semaine de pause qui leur a sans doute permis de prendre le pouls des citoyens, les libéraux, le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique semblent toutefois beaucoup moins enclins que jamais à provoquer des élections estivales sur cette question.

Après avoir laissé entendre qu'elle apporterait des changements importants au programme, la ministre des Ressources humaines Diane Finley s'est finalement contentée, lundi, de dévoiler les détails d'un programme de 500 millions \$ pour aider les travailleurs licenciés à suivre une formation à long terme leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences.

Ceux qui font le même métier "de longue date" pourront par ailleurs voir se prolonger de deux ans leurs prestations d'assurance-emploi s'ils suivent une formation à long terme. Ils auront aussi droit à recevoir des prestations pendant 12 autres semaines.

Les travailleurs pourront ainsi recevoir plus rapidement des prestations s'ils utilisent la totalité ou une partie de leurs indemnités de départ pour s'inscrire à des programmes de formation.

De passage dans une école d'Oshawa, dans le sud de l'Ontario, la ministre a indiqué que ces initiatives, qui pourraient donner un coup de pouce à environ 50 000 personnes, constituaient une réaction plus sensée au contexte économique que celle que prônent les libéraux.

Ces derniers réclament notamment que le fédéral fixe à 360 heures travaillées le seuil d'admissibilité aux prestations. Pour l'instant, ce seuil varie entre 420 et 910 heures, dépendant des régions du pays. Le Bloc demande en outre l'abolition du délai de carence de deux semaines, entre la perte d'emploi et le début des prestations.

A l'instar de ses collègues du conseil des ministres, Mme Finley soutient que le moment est mal choisi pour appeler les citoyens aux urnes. A son avis, cela pourrait même nuire aux efforts soutenus de son gouvernement pour revigorer l'économie nationale.

Il faut continuer à agir pour que les mesures de stimulation entrent en vigueur. Nous n'avons pas besoin d'une autre élection en ce moment, a-t-elle déclaré en substance.

Même s'ils se gardent bien de le dire clairement, les trois partis d'opposition semblent désormais partager ce point de vue. Aucun des politiciens interrogés à l'issue de la période des questions ne semblait en effet prêt à provoquer la chute des conservateurs sur cet enjeu, du moins pas au cours des prochaines semaines.

Le chef libéral, Michael Ignatieff, a qualifié l'annonce de lundi de réchauffé. Il a aussi reproché à ses adversaires conservateurs de déformer toutes ses propositions - dont celle sur l'assurance-emploi - à des fins partisans. Il s'est toutefois bien gardé de leur donner un ultimatum.

"Nous disposons de beaucoup de temps pour trouver une solution. Nous disposons de beaucoup de temps pour leur faire entendre raison et voir la lumière", a-t-il insisté, en anglais.

"Nous avons un problème, mais nous essayons toujours de faire fonctionner le Parlement pour les Canadiens", a-t-il ajouté.

Même son de cloche du côté du leader néo-démocrate, Jack Layton. Pour lui, les mesures dévoilées par la ministre Finley ne régleront rien. "C'est du recyclage d'une vieille annonce, de fonds déjà annoncés", a-t-il fait valoir.

Avant de brandir des menaces d'élection, son parti tentera cependant de faire adopter son propre projet de loi sur l'assurance-emploi. Ce texte sera soumis aux voix la semaine prochaine. Le NPD se dit prêt aussi à des accommodements, à condition que cela aide les gens.

"Nous continuerons à faire pression sur le gouvernement", a-t-il précisé.

Pour sa part, le chef bloquiste Gilles Duceppe se réserve le droit de ne pas appuyer une motion de censure contre les conservateurs, s'il juge qu'elle peut faire plus de tort que de bien.

Comme d'habitude, "la question c'est de savoir si on est en faveur de la proposition, on l'appuie. Si on ne l'est pas, on est contre. C'est sur la valeur même de la proposition", a-t-il précisé.

Il a rappelé que la plupart des modalités actuelles du régime d'assurance-emploi avaient été adoptées par les libéraux, au courant des années 1990. A son avis, les modifications qu'ils proposent maintenant sont largement insuffisantes.

Karine Fortin

Parti Libéral du Canada, 25 mai 2009 - Réponse du gouvernement Harper à la crise du homard : trop peu trop tard

Les 10 millions de dollars annoncés aujourd'hui par la ministre des Pêches, Gail Shea, pour régler la crise de l'industrie du homard qui sévit dans la région atlantique et au Québec sont nettement insuffisants et arrivent trop tard, ont déclaré les députés libéraux.

« C'est moins de 1 % du poids de cette industrie, qui compte pour 1 milliard de dollars dans l'économie des provinces de l'Est, a dit le porte-parole libéral chargé des pêches, Gerry Byrne. C'est une industrie qui est rapidement réduite de moitié. Les pêcheurs de homards et leur famille ont désespérément besoin d'aide. La ministre Shea et son gouvernement conservateur ne semblent pas le comprendre. »

M. Byrne a souligné que ce gouvernement sans clairvoyance s'était contenté de faire de beaux discours aux pêcheurs après que le caucus libéral et les pêcheurs eux-mêmes l'ont obligé à réagir.

La semaine dernière, les députés libéraux de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont demandé au gouvernement de rendre l'assurance-emploi plus équitable, de faciliter l'accès au crédit pour compenser le flux des coûts et, si besoin est, de réduire la capacité de pêche.

Les députés libéraux ont ajouté que le gouvernement fédéral devait faire davantage en faveur de la commercialisation du homard, de la recherche-développement sur les produits et de l'infrastructure, notamment des viviers de homards.

Cette semaine, plus de 100 pêcheurs de homards ont manifesté devant le bureau de circonscription de la députée conservatrice Tilly O'Neill-Gordon à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, pour demander à son gouvernement de prendre des décisions.

« À ce point-ci, 10 millions de dollars pour la commercialisation du homard sont loin de suffire, a dit le député québécois Denis Coderre. Le prix du homard a baissé de moitié, et les acheteurs locaux ou en gros ont fortement réduit ou carrément arrêté leurs commandes. »

Le député de l'Île-du-Prince-Édouard, Lawrence MacAulay, a ajouté qu'étant donné le nombre de faillites auxquelles on peut s'attendre dans le secteur, le gouvernement devait faire mieux.

« Cette annonce ne mentionne même pas les aides au revenu, ni l'accès au crédit, pour les pêcheurs comme pour les acheteurs, ni le flux des coûts, ni la réduction de la capacité de pêche », a dit M. MacAulay.

Jean-Claude D'Amours, député du Nouveau-Brunswick, a dit que les associations de pêcheurs seraient de retour à Ottawa mardi pour rencontrer des membres du caucus libéral de l'Atlantique et du Québec, discuter de la crise et exiger de vraies mesures de la part du gouvernement actuel et de ses ministres.

« Contrairement au gouvernement conservateur, nous voulons chercher une solution à cette crise avec les pêcheurs, a conclu M. D'Amours. Ils ne méritent pas moins que les travailleurs de l'automobile et d'autres secteurs qui subissent les conséquences de cette crise. »

Radio-Canada, 25 mai 2009 - Sprint final aux Communes

Avec le retour des parlementaires à Ottawa, après une semaine de répit où les députés auront eu l'occasion de tâter le pouls de leurs électeurs, s'amorce le dernier sprint avant les grandes vacances d'été.

La session devrait se terminer le 23 juin prochain. Comme chaque année, on entend les rumeurs de fermeture prématurée du Parlement, en raison de la maigreur du menu législatif du gouvernement actuel. Et le leader en Chambre des conservateurs, Jay Hill, semble donner raison à ceux qui se demandent ce que feront les députés durant les quatre semaines à venir.

Quand on lui demande les priorités législatives de son gouvernement, M. Hill cite les projets de loi sur un accord de libre-échange avec la Colombie, sur l'indemnisation des dommages en cas d'accident nucléaire ou encore la création d'un seul commissaire à l'éthique pour les Communes et le Sénat! Pas de quoi mobiliser l'opinion publique.

Mais si le passé nous éclaire, la session devrait se rendre à la limite. Il faut l'appui unanime des partis pour mettre une fin rapide à la session (où une demande expresse à la gouverneure générale par le premier ministre comme en décembre dernier... improbable dans la situation actuelle).

Et les partis d'opposition préfèrent de loin maintenir le gouvernement minoritaire sur la sellette au Parlement plutôt que d'assister, comme la semaine dernière, à une déferlante ministérielle qui

annonce sur toutes les tribunes du pays les derniers investissements du gouvernement en matière d'infrastructures.

La menace libérale

Au cours de ces prochains jours, tous les regards se tourneront vers les libéraux de Michael Ignatieff, qui demandent depuis quelques semaines, en retour de leur appui au gouvernement Harper, des changements immédiats au programme d'assurance-emploi pour uniformiser l'accès au programme après 360 heures de travail.

Une demande appuyée par les partis d'opposition et les gouvernements de l'Ontario et de l'Alberta. Mais Stephen Harper a catégoriquement rejeté cette demande à quelques reprises, mettant même le chef libéral à défi de provoquer des élections sur cette question.

Si les libéraux désirent mettre leur menace à exécution ce printemps, ils en auront l'occasion lors de la seule journée d'opposition, où ils pourraient proposer une motion de défiance du gouvernement vers la mi-juin.

Ils auront aussi en main le deuxième rapport sur le plan d'action que le ministre des Finances, Jim Flaherty, a annoncé lors de son dernier budget.

Pour faire tomber le gouvernement Harper, Michael Ignatieff a besoin de l'appui des autres partis d'opposition, et aussi de convaincre la population canadienne que le temps de nouvelles élections est arrivé, aux portes de l'été, huit mois à peine après le dernier appel aux urnes. Beaucoup de travail en une vingtaine de jours.

Maurice Godin

Radio-Canada, 25 mai 2009 - Une aide froidement accueillie

Les mesures que propose Ottawa pour aider de nouveaux chômeurs à se recycler ne suscitent que des critiques de la part des députés de l'opposition en Atlantique, car rien n'est prévu pour aider les travailleurs qui occupent un emploi saisonnier.

Les demandes pour ouvrir les coffres de l'assurance-emploi se multiplient en cette période de crise économique. Par exemple, les pêcheurs de homard dans l'est du pays veulent avoir droit aux prestations même si leurs revenus cette année ne le leur permettent pas.

Ottawa offre plutôt 500 millions de dollars pour prolonger la période de prestation aux travailleurs mis à pied et qui recevront une formation pour se recycler. Selon la ministre du Développement des compétences, Diane Finley, l'important est d'assurer que les travailleurs ont de la formation pour les emplois qui sont disponibles maintenant.

Le député néodémocrate d'Acadie-Bathurst, Yvon Godin, pense que c'est une bonne idée, mais il reste sur sa faim, car l'aide promise ne s'adresse pas à tous les travailleurs. « C'est très petit l'annonce qu'ils viennent de faire. Je veux dire, ils s'en [vont] pour les travailleurs à long terme, mais pourquoi seulement les travailleurs à long terme? », se demande-t-il.

Le député libéral de Beauséjour, Dominic LeBlanc, s'attendait aussi à plus dans cette annonce du gouvernement. « Mais elle n'a rien fait quant à donner l'accessibilité au programme d'assurance-emploi. Elle n'a rien fait par exemple pour rassurer les pêcheurs et les gens qui travaillent dans les usines par chez nous. Alors, moi je pense que ce n'est pas assez », affirme le député LeBlanc.

Selon Dominic LeBlanc, les conservateurs se sont sentis obligés de faire un geste devant la menace lancée par son parti. Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, menace de faire tomber le gouvernement Harper si ce dernier ne rend pas le régime d'assurance-emploi plus accessible.

Radio-Canada, 25 mai 2009 - Vers un déficit plus important

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a déclaré lundi que le déficit budgétaire pour l'année en cours sera beaucoup plus important que les 33 milliards de dollars prévus dans le budget 2009-2010.

M. Flaherty en a fait l'annonce à la sortie de sa rencontre avec les ministres provinciaux des Finances au Lac Meech, lors de laquelle ils se sont penchés sur la situation économique du pays. Le ministre n'a pas voulu donner de chiffre précis quant à l'ampleur du nouveau déficit anticipé, mais il explique qu'une récession plus grave que prévu a entraîné une baisse importante des revenus fédéraux.

M. Flaherty et le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, ont dressé un portrait de cette situation en ouverture de la rencontre. La récession et les mesures de relance économiques ont été abordées.

D'entrée de jeu, le ministre Flaherty a affirmé qu'Ottawa et les provinces avaient injecté jusqu'à maintenant 50 milliards de dollars dans l'économie.

L'assurance-emploi en question

Le régime d'assurance-emploi constituera un sujet de discussion majeur, si l'on se fie aux déclarations faites avant la réunion.

Le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, estime que « pour le délai de carence ou pour le nombre d'heures, il pourrait y avoir des améliorations pour la période à court terme qu'on vit aujourd'hui. Pas nécessairement pour le long terme », a-t-il déclaré.

Visiblement très inquiet, le ministre des Finances de l'Ontario, Dwight Duncan, a affirmé que « les

gens [avaient] besoin de nourrir leur famille cette semaine. Ils ne peuvent attendre. Ils ont payé cette assurance, les entreprises également. On sait que le régime d'assurance emploi possède des surplus importants. Et je crois que l'on doit considérer cette question. Les gens ne peuvent plus attendre. », a-t-il déclaré.

**Je continuerai de faire pression en vue de soutenir une réforme de l'assurance-emploi. —
Dwight Duncan**

M. Duncan compte aussi aborder la question de « la protection des régimes de retraite et de la suffisance des revenus de retraite ». Il veut sortir de la rencontre avec la promesse d'un sommet pancanadien sur l'avenir des régimes de retraite puisque, dit-il, il s'agit d'une responsabilité du gouvernement.

Son homologue québécois veut, quant à lui, amener sur la table le sujet de l'accès au crédit pour les entreprises québécoises.

Rien de neuf à proposer

Malgré les nombreux appels de l'opposition et de certaines provinces, le gouvernement conservateur de Stephen Harper ne semble pas avoir l'intention de modifier ses politiques en matière d'assurance emploi.

La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley, s'est en effet contentée, lundi à Oshawa, en Ontario, de rappeler des mesures déjà annoncées dans le dernier budget fédéral.

Ainsi, la ministre a confirmé un investissement de 500 millions sur deux ans pour la formation de travailleurs qui, après avoir oeuvré longtemps pour une entreprise, doivent changer de métier ou de secteur. Leurs prestations d'emploi seront prolongées pour un maximum de deux ans. La mesure pourrait profiter à quelque 10 000 travailleurs.

La ministre Finley a estimé que les améliorations à l'assurance-emploi, qui comprennent d'autres mesures annoncées en janvier dernier, profiteraient à 40 000 Canadiens au total. Mme Finley n'a fait aucune mention de changements possibles aux critères d'admissibilité et au délai de carence, réclamés par l'opposition.

À l'heure actuelle, les travailleurs doivent avoir travaillé 460 heures pour avoir droit à l'assurance-emploi, et doivent patienter deux semaines avant de recevoir des prestations. L'opposition voudrait que ces critères soient ramenés à 360 heures travaillées et aucun délai de carence, des changements que le premier ministre Stephen Harper a qualifié « d'absurdes ».

Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, menace de renverser le gouvernement conservateur si ce dernier ne présente pas une réforme du régime d'assurance emploi avant le début de l'été. La Chambre des communes ajourne ses travaux le 23 juin prochain.

L'Étoile du Lac, 25 mai 2009 - « Denis Lebel veut sauver du temps » — Robert Bouchard, député bloquiste de Chicoutimi—Le Fjord

Le député de Chicoutimi—Le Fjord et représentant du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour le Bloc québécois, Robert Bouchard, persiste et signe. Le gouvernement fédéral doit consentir la même aide au secteur forestier que celle accordée pour le secteur de l'automobile.

« L'industrie forestière ne reçoit que des miettes, alors que l'industrie automobile obtient des milliards. Le ministre Denis Lebel affirme que d'autres mesures sont à venir au cours des prochaines semaines. Je crois qu'il veut sauver du temps. L'ère n'est plus à la consultation, mais à l'action. Quand le gouvernement conservateur a décidé d'aider le secteur automobile, il n'a pas tenu de consultations », déplore M. Bouchard.

« Nos avocats nous disent que les garanties de prêts à un taux commercial sont légales en vertu de l'entente sur le bois d'œuvre, poursuit-il. Le gouvernement conservateur craint que les Américains décrètent un nouveau moratoire. Cependant, le gouvernement du Canada n'a pas à défendre les intérêts du gouvernement américain. »

Lors de l'annonce d'une aide de 200 M\$ pour des travaux sylvicoles la semaine dernière, le député Denis Lebel a tenu à préciser l'ampleur de l'aide accordée à l'industrie forestière. Selon ses chiffres, le gouvernement du Canada, la Banque de développement du Canada et Exportation et développement Canada ont versé près de deux milliards aux entreprises forestières.

« Le pdg du Conseil de l'industrie forestière, Guy Chevette, se demande lui-même où est passé cet argent. Les entrepreneurs forestiers ne sont pas capables d'obtenir de prêts lorsqu'ils vont voir leur banquier. Son message va à l'encontre de ce que nous entendons. L'industrie forestière est marquée au fer rouge », soutient Robert Bouchard.

Le Bloc québécois propose plusieurs solutions : programme de formation pour les jeunes, injectés quatre milliards dans le soutien à l'innovation, favoriser la recherche et le développement, adopter une loi pour utiliser le bois dans les constructions fédérales pour augmenter la demande. Robert Bouchard admet que le gouvernement conservateur a fait un pas vers l'innovation, mais qu'il pourrait en faire davantage.

Assurance-emploi

Le Bloc québécois poursuit sa bataille pour obtenir des améliorations au régime d'assurance emploi. L'ajout de deux semaines annoncé par le gouvernement conservateur n'est pas suffisant aux yeux de Robert Bouchard. Son parti demande la disparition du délai de carence de deux semaines, un seul d'admissibilité de 360 heures, la hausse des prestations de 55 % à 60 % et un programme spécial pour les travailleurs âgés.

Ces modifications sont évaluées à 7,9 milliards sur deux ans au Canada. M. Bouchard justifie cette dépense en situation de crise économique. Il croit que cela permettra de stimuler l'économie.

Crédit d'impôt

Robert Bouchard a présenté son projet de loi pour l'adoption d'un crédit d'impôt pour les jeunes en régions éloignées en 2007. Le processus était bien entrepris. Le projet de loi avait franchi toutes les étapes et devait passer par le Sénat. Cependant, le déclenchement des élections fédérales a fait tomber le projet et tout est à recommencer.

Le Parlement se penche à nouveau sur ce projet de loi. Il a été adopté en première lecture. Un second vote aura lieu à la Chambre des communes le 27 mai. Robert Bouchard invite les deux députés conservateurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Denis Lebel; et Jean-Pierre Blackburn, d'appuyer le projet dont plusieurs jeunes de la région pourraient bénéficier. Les coûts annuels du crédit sont estimés à 160 M\$. Le député de Chicoutimi-Le Fjord est persuadé que le gouvernement fédéral a les moyens d'offrir un tel programme.

Daniel Migneault

La Presse Canadienne, 25 mai 2009 - Récession : Ottawa améliore l'assurance-emploi

Le gouvernement Harper précise des changements à l'assurance-emploi qui devraient, selon lui, profiter à environ 40 000 travailleurs canadiens au chômage.

Le programme Aide à la transition de carrière, déjà évoqué dans le budget du gouvernement en février, cible les chômeurs qui ont travaillé pendant une longue période de temps tout en ayant fait un usage limité de l'assurance-emploi durant leur carrière.

«Nous verserons 500 millions de dollars, a expliqué Diane Finley, ministre des Ressources humaines, pour soutenir les travailleurs mis à pied, particulièrement ceux qui comptent un grand nombre d'années d'expérience et qui doivent changer de profession pour trouver un nouvel emploi.»

Les changements entreront en vigueur le 31 mai et s'appliqueront aux périodes de prestations d'assurance-emploi établies entre le 25 janvier 2009 et le 29 mai 2010.

Le premier volet du programme prévoit une durée maximale de 104 semaines des prestations d'assurance-emploi régulières pour les travailleurs admissibles qui participent à une formation à long terme.

Le second volet concerne les chômeurs qui utilisent la totalité ou une partie de leurs indemnités de départ pour s'inscrire à de la formation.

Le gouvernement conservateur veut permettre à ces travailleurs de recevoir plus rapidement des prestations régulières d'assurance-emploi.

Normand Rhéaume

La Presse Canadienne, 25 mai 2009 - Réunion des ministres des Finances: Bachand inquiet pour les liquidités

Le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, veut profiter de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale qui se déroule lundi au lac Meech pour discuter de liquidités pour les entreprises.

M. Bachand n'arrive pas avec une liste de demandes précises pour son homologue fédéral, Jim Flaherty, mais affirme vouloir s'assurer que les entreprises aient accès à suffisamment de liquidités pour leur permettre de s'épanouir après la crise.

L'harmonisation de la TPS, qui a constitué le sujet chaud dans les relations entre Québec et Ottawa ces derniers mois, ne sera pas abordé spécifiquement lors de la rencontre, puisqu'il s'agit d'une réunion multilatérale, a souligné M. Bachand à son arrivée au parc de la Gatineau.

Il a néanmoins indiqué avoir rencontré M. Flaherty dimanche soir et avoir abordé cette question avec lui. Selon M. Bachand, les discussions progressent et elles continueront dans les prochaines semaines pour que les deux parties arrivent à un terrain d'entente.

En cette période de récession mondiale, les participants à la réunion devraient notamment aborder des sujets comme les régimes de pension et de l'assurance-emploi.

Le ministre ontarien des Finances, Dwight Duncan, affirme qu'un dialogue immédiat de portée générale s'impose en matière de pensions. Selon lui, il faut s'assurer que les politiques en place permettent aux Canadiens de préparer adéquatement leur retraite future.

Les ministres ontarien et québécois souhaitent également des changements à l'assurance-emploi même si, pour M. Bachand, ces modifications ne doivent qu'être temporaires.

Le nombre d'heures de travail nécessaires pour pouvoir toucher aux prestations d'assurance-emploi et le délai de carence sont les deux problèmes particulièrement montrés du doigt par les provinces et les partis d'opposition aux Communes.

Gouvernement du Canada, 25 mai 2009 - Le gouvernement Harper aide les Canadiens et les Canadiennes sans emploi à acquérir de nouvelles compétences : Des améliorations au régime d'assurance-emploi profiteront à 40 000 Canadiens

Les travailleurs de longue date qui ont perdu leur emploi en raison de la récession mondiale

pourront compter sur une aide supplémentaire grâce au Plan d'action économique du gouvernement Harper. La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, l'honorable Diane Finley, a annoncé aujourd'hui comment le gouvernement Harper améliorera le régime d'assurance-emploi du Canada afin d'aider les travailleurs qui sont en transition.

"Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement agit rapidement pour stimuler l'économie, encourager la croissance à long terme et aider les Canadiens et les Canadiennes sans emploi à acquérir les compétences nécessaires aux emplois de demain, a dit la ministre Finley. Par le biais de l'Aide à la transition de carrière, nous verserons 500 millions de dollars pour soutenir les travailleurs mis à pied, particulièrement ceux qui comptent un grand nombre d'années d'expérience et qui doivent changer de profession pour trouver un nouvel emploi."

Les travailleurs de longue date sont des gens qui ont longtemps été sur le marché du travail et qui ont rarement eu recours à l'assurance-emploi. L'Aide à la transition de carrière comporte deux initiatives visant à offrir un soutien supplémentaire à ces travailleurs. La première prolongera pour une durée maximale de deux ans les prestations d'assurance-emploi régulières des travailleurs admissibles qui participent à une formation à long terme. Environ 40 000 personnes devraient profiter de cette mesure. La seconde initiative aidera 5 000 à 10 000 travailleurs admissibles en leur permettant de recevoir plus rapidement des prestations régulières d'assurance-emploi lorsqu'ils utilisent la totalité ou une partie de leurs indemnités de départ pour s'inscrire à de la formation.

Dans le cadre du régime d'assurance-emploi, le gouvernement fédéral propose également aux Canadiens et aux Canadiennes des programmes et services d'aide à l'emploi par le biais des ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces et les territoires au titre de la partie II de la Loi sur l'assurance-emploi. L'Aide à la transition de carrière sera mise en oeuvre en partenariat avec les provinces et les territoires, qui seront responsables de l'évaluation des besoins des clients et de l'aiguillage de ces derniers vers la formation appropriée.

"Les mesures prévues dans notre Plan d'action économique témoignent de notre engagement à améliorer le régime d'assurance-emploi, a ajouté la ministre Finley. En unissant nos efforts à ceux des provinces et des territoires dans le cadre de l'Aide à la transition de carrière et d'autres programmes, les Canadiens et les Canadiennes ont plus facilement accès à de la formation adaptée aux besoins particuliers des différentes régions de notre pays."

Grâce au Plan d'action économique du Canada, le gouvernement vise à mieux protéger les Canadiens durant la récession mondiale et investit dans la croissance à long terme du pays. Le gouvernement investit un montant sans précédent de 8,3 milliards de dollars dans la Stratégie canadienne en matière de compétences et de transition afin de soutenir les travailleurs et leur famille, notamment au moyen d'un soutien du revenu et de mesures relatives aux compétences et à la formation.

Document d'information

Comme il l'a annoncé dans le Plan d'action économique du Canada, le gouvernement fédéral verse 500 millions de dollars pour aider les travailleurs de longue date à tirer parti d'occasions de formation et de recyclage des compétences. Cette initiative qui s'intitule l'Aide à la transition de carrière entrera en vigueur le 31 mai 2009, et s'appliquera aux périodes de prestations d'assurance-emploi établies entre le 25 janvier 2009 et le 29 mai 2010.

L'initiative d'Aide à la transition de carrière cible les chômeurs qui ont travaillé pendant une longue période de temps tout en ayant fait un usage limité de l'assurance-emploi. Elle comporte deux volets :

- L'Initiative de prolongement de l'assurance-emploi et d'encouragement à la formation prévoit jusqu'à 104 semaines de prestations régulières au titre de la partie I de la Loi sur l'assurance-emploi (incluant le délai de carence obligatoire de deux semaines) pour les travailleurs de longue date qui participent à une formation de longue durée. Cette mesure inclut jusqu'à 12 semaines de prestations au terme de la formation pour faciliter la recherche d'emploi.

- Grâce à l'Initiative d'investissement des indemnités de départ pour la formation, les travailleurs admissibles qui utilisent la totalité ou une partie de leurs indemnités de départ pour s'inscrire à de la formation pourront obtenir plus rapidement des prestations régulières au titre de la partie I de la Loi sur l'assurance-emploi. Les participants à cette initiative qui répondent également aux critères d'admissibilité du premier volet pourront participer aux deux initiatives.

Les personnes qui ont fait une demande de prestations régulières d'assurance-emploi et qui pourraient être admissibles à ces mesures recevront un avis de Service Canada les informant si elles répondent aux critères des travailleurs de longue date.

Pour informations : <http://www.rhdcc.gc.ca/fra/ministeriel/budget/2009/stc.shtml>.

Cyberpresse, 25 mai 2009 - Une mère réclame plus d'aide du gouvernement

Le jour de son 32e anniversaire, Marie-Hélène Dubé a appris que l'extrême fatigue qui la terrassait depuis des semaines était causée par un cancer de la glande thyroïde et des ganglions. Six ans plus tard, la Lavalloise a subi trois récidives. En plus de se battre contre la maladie, cette mère de deux enfants est en croisade contre le gouvernement. Elle veut faire modifier les règles de l'assurance emploi.

«Les règles actuelles sont injustes et datent de 1971!» dénonce Mme Dubé. Selon la loi, les prestations payables en cas de maladie s'échelonnent sur 15 semaines. «Après, tu ne reçois plus rien, dit Mme Dubé. En plus de combattre la maladie, tu as beaucoup de stress parce que tu n'as plus d'argent. Il faut changer ça.»

Quand Mme Dubé a su qu'elle était atteinte d'un premier cancer en 2003, cette fonctionnaire qui

travaillait à contrat était déjà en congé de maladie depuis plusieurs semaines. «J'étais très fatiguée et je ne savais pas pourquoi. Après avoir eu mon diagnostic, je me suis fait enlever la glande thyroïde en mars. Je ne recevais déjà plus d'aide du gouvernement. En mai, je recevais des traitements de radiothérapie. Et en septembre, j'étais déjà de retour au travail. Je n'avais plus d'argent», raconte-t-elle.

Parce que son mari travaillait, Mme Dubé n'était pas admissible à l'aide sociale. Invalide, elle ne pouvait pas non plus recevoir de prestations d'assurance emploi. «Je n'avais pas d'argent pour payer mes médicaments. Je ne pouvais plus donner autant à mes enfants», dit-elle.

Mme Dubé a vécu une récidive en 2007 et une autre l'automne dernier. Elle a subi une intervention majeure en novembre et attend d'autres traitements. Et la pression financière est énorme.

«J'ai beaucoup d'effets secondaires avec les médicaments qu'on me donne. J'ai fait un peu d'ostéopathie et d'acupuncture, et ça m'aidait beaucoup. Mais je ne peux plus payer mes traitements. Je dois plutôt payer les séances de physiothérapie et mes 300\$ de médicaments par mois», dit Mme Dubé, qui a une grande cicatrice au cou.

Pour faire changer les choses, Mme Dubé a lancé une pétition. Elle déjà récolté plus de 10 000 signatures. Le Bloc québécois a aussi déposé en chambre un projet de loi pour faire passer le nombre de semaines de prestation d'assurance emploi de 15 à 45.

«Je ne comprends pas qu'on n'aide pas les gens malades. C'est injuste, martèle Mme Dubé. Avoir juste quelques semaines d'aide financière supplémentaires, ça changerait énormément de choses.» En plus de mener cette bataille, Mme Dubé planifie une troisième séance de radiothérapie, qui commencera le mois prochain.

Pour signer la pétition: <http://petitionassuranceemploi.wordpress.com>

Ariane Lacoursière

La Presse Canadienne, 25 mai 2009 - Au lac Meech : Les ministres des Finances du pays se réunissent aujourd'hui

Une réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances a lieu ce lundi au lac Meech, au Québec.

En cette période de récession mondiale, les participants devraient notamment aborder des sujets comme les régimes de pension et de l'assurance-emploi.

Le ministre ontarien des Finances, Dwight Duncan, affirme qu'un dialogue immédiat de portée générale s'impose en matière de pensions. Selon lui, il faut s'assurer que les politiques en place

permettent aux Canadiens de préparer adéquatement leur retraite future.

Le ministre ontarien appuie également une réforme de l'assurance-emploi. Il estime que des modifications au régime s'imposent.

Agence QMI, 24 mai 2009 - Menace d'élections?

Les partis d'opposition affirment qu'ils sont prêts à déclencher des élections si le gouvernement conservateur refuse d'accéder à leurs demandes.

Ils vont surtout insister pour que des changements soient apportés au régime d'assurance-emploi, même si le gouvernement refuse d'accorder une année de primes aux chômeurs après seulement 360 heures de travail.

On traitera sans doute de toutes sortes de sujets lors de la période de questions – notamment de la fermeture du réacteur nucléaire de Chalk River ainsi que de la pénurie d'isotopes médicaux – mais le thème principal devrait être l'économie.

Rares sont les analystes qui croient que les chicanes parlementaires concernant l'économie vont provoquer des élections, mais tout le monde est conscient que c'est une possibilité.

Pour les libéraux, la priorité est d'améliorer le régime d'assurance-emploi et de s'assurer que les fonds d'infrastructures soient acheminés plus rapidement aux différentes communautés à travers le pays.

«Nous allons nous concentrer uniquement sur l'économie, affirme le leader en Chambre du Parti libéral, Ralph Goodale. La récession et l'impact que ça a eu sur les gens... on parle de Canadiens aux prises avec d'énormes problèmes.»

Il ajoute que la situation est particulièrement grave en Alberta, en Ontario et en Colombie-Britannique, trois provinces qui ont subi des pertes d'emplois massives et où les conditions à remplir pour avoir accès à l'assurance-emploi sont les plus strictes. «Plus le besoin se fait sentir, plus l'aide est difficile à obtenir».

Elizabeth Thompson

Cyberpresse, 24 mai 2009 - Discours de Jack Layton à Montréal : Le NPD veut séduire les électeurs québécois

Le chef du Nouveau parti démocratique (NPD), Jack Layton, a courtoisé les électeurs du Québec,

hier à Montréal, lors du conseil général de l'aile québécoise de son parti. Dans son discours inaugural, M. Layton a aussi attaqué féroce­ment les positions du gouvernement Harper.

Le chef du NPD s'est présenté devant une centaine de partisans en manches de chemise, à la manière de Barack Obama. "C'est le temps de faire un vrai changement à Ottawa", a-t-il dit.

M. Layton s'est engagé à continuer de "bâ­tir une équipe gagnante au Québec". Selon lui, la province est de plus en plus intéressée par son parti. "Les Québécois partagent les valeurs sociales-démocrates du NPD. Notre membership augmente chaque année. Les Québécois veulent s'unir avec les autres Canadiens pour créer une masse critique et changer le gouvernement", a déclaré M. Layton.

Ce dernier n'a pas hésité à dire que le gouvernement Harper "tourne le dos au Québec". Il a ajouté que les Québécois réalisent que la seule façon d'amener leurs valeurs au Parlement est d'appuyer le NPD, car "le Bloc québécois ne pourra jamais diriger le Canada".

Le seul député du NPD au Québec, Thomas Mulcair, croit lui aussi que le Québec "vit un changement de cap". "Les gens savent maintenant que le NPD peut gagner ici. Notre base s'agrandit un peu partout", a-t-il dit.

M. Mulcair affirme que son parti "comprend que le Québec a des besoins particuliers".

Dans son discours, M. Layton a également dénoncé le fait que le gouvernement conservateur refuse de modifier les règles de l'assurance emploi. "Six travailleurs sur 10 ne se qualifient pas pour l'assurance emploi. C'est inacceptable!" a lancé M. Layton. Selon le chef du NPD, "Harper laisse tomber les Québécois alors qu'il avait promis de les défendre. Il sacrifie le Québec pour garder sa job".

Ariane Lacoursière